

LES INTERSECTIONS

Co-construire : le spectacle vivant et les autres services de proximité

LES TEMPORALITÉS...

DANS LE MÉDICO-SOCIAL

Je suis acteur dans le secteur du spectacle vivant, que dois-je savoir ?

PRÉAMBULE :

L'étape préalable est de créer la rencontre pour mieux définir le cadre de l'action culturelle.

La communication permettra de connaître les réalités des ESMS et celles des équipes artistiques.

Une temporalité commune pourra être trouvée, basée sur :

- La disponibilité des PSH (personnes en situation de handicap)
- Selon le sens, la vocation sociale et éducative donnée à l'action culturelle, notamment dans le projet des personnes et du service,
- Pourquoi ce médium est choisi ?
- Partir sur une présence artistique avec ou sans objectif de création.

LA SAISONNALITÉ DU SECTEUR MS

Que ce soit en Institut Médico-Educatif (IME), Établissement et Service d'Aide par le Travail (ESAT), foyer d'hébergement, les programmes des activités de l'automne et de l'hiver se font dès le mois de mai, parfois juin. Elles commencent généralement entre septembre et octobre, pour la nouvelle année scolaire.

- Organisation à l'année car les personnes vont soit à l'école, soit en atelier spécialisé, travaillent en milieu adapté ou en milieu ordinaire, mais auront majoritairement les mêmes périodes de vacances et donc de fermetures.
- Les vacances sont aussi un moment où les enfants et les adultes voient leurs familles, partent ensemble. Il y aura donc moins de présence sur les services.
- Le planning des ateliers est à construire et à proposer aux personnes concernées et aux professionnels dès le printemps.

Cela m'est utile pour...

- Se fier à la saison scolaire pour trouver un calendrier commun.

En effet, le secteur du MS Fonctionne en années scolaires avec des enfants et/ou des adultes résidents en institutions qui peuvent également rentrer dans leur foyer durant les vacances. Il sera donc très difficile de prévoir des activités durant ces périodes



- Une prise de contact est à prévoir au plus tôt.

Au regard de cette organisation des ESMS, on note qu'il est fort probable que le montage des budgets des différentes actions se fait très tôt dans l'année. De fait, il est conseillé de prendre contact avec l'équipe de l'ESMS à minima 1 an à l'avance. Cette anticipation permettra de prévoir des postes de dépenses comme la prise en charge des déplacements des personnes pour des ateliers ou une représentation.

QUELQUES CONSEILS POUR LA MISE EN PLACE D'ACTIVITÉS ARTISTIQUES :

1. PRENDRE EN COMPTE LE RYTHME HEBDOMADAIRE

Adaptez les ateliers au calendrier des participants : jours d'école, de formation ou de travail. N'oubliez pas de tenir compte des absences régulières pendant les week-ends.

2. ANTICIPER LES QUESTIONS DE TRANSPORT

Les trajets sont généralement assurés par les familles ou via un service de transport en minibus.

Il est important d'explorer les possibilités de coopération avec le lieu culturel :

- Peut-il participer à l'organisation des déplacements ?
- Une prise en charge est-elle envisageable si les ateliers se déroulent en dehors du lieu de vie habituel des participants ?

3. CHOISIR UN LIEU ADAPTÉ

Faites découvrir aux participants tous les lieux disponibles et propices à la tenue des ateliers, qu'ils soient à l'intérieur (espaces communs, architecture) ou à l'extérieur.

L'artiste doit jouer un rôle de proposition, en sortant des habitudes liées à l'occupation des locaux.

4. ÊTRE RÉGULIÈREMENT EN RELATION AVEC DES MEMBRES DE L'ÉQUIPE DE L'ESMS

Appuyer-vous sur les salarié.es qui ont la connaissance du rythme de vie de l'établissement et des dispositions des résident.es. (lien vers points de vigilance)

5. PARTAGER LES REPAS

Dans la mesure du possible, les repas doivent être pris en commun : personnes en situation de handicap, professionnels de santé et membres de l'équipe artistique.

Ce moment de partage est particulièrement important lors des répétitions ou des restitutions publiques : il renforce la cohésion du groupe et favorise une perception collective du projet.

LE RYTHME DU GROUPE ET DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

L'objectif est d'aller au-delà du regard purement professionnel pour construire une relation différente, plus sensible, et découvrir d'autres aspirations ou potentialités chez chacun.e.

Il n'est pas nécessaire de tout connaître des antécédents ou spécificités individuelles : l'action culturelle doit rester un médium d'expression, un moyen d'accéder à ce que chaque personne souhaite – ou non – partager.



RECOMMANDATION...

- Un repérage initial des personnes volontaires par les éducateurs est indispensable,
- La première séance est déterminante pour instaurer un climat de confiance,
- Il faut accepter que certaines personnes quittent l'atelier en cas de grand malaise ou d'inconfort,
- La participation partielle à une séance doit être considérée comme valable.

POURQUOI PAS ?

Une sensibilisation générale des intervenants artistiques, animée par les éducateurs, peut être utile pour mieux comprendre les effets des différents types de handicap, les particularités des personnes non-verbales, les troubles du comportement, etc.



SUR QUI S'APPUYER DANS UN ESMS ?

Pour que le projet artistique se déroule bien, il est important d'avoir une personne repère dans l'établissement.

Cette personne joue un rôle de liaison entre l'artiste et l'ESMS, sans s'impliquer dans la création artistique elle-même.

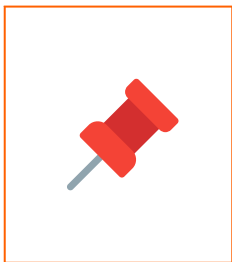
👉 Ce peut être :

- Un éducateur référent (parfois appelé « référent artistique »),
- Un chef de service éducatif ou un coordinateur.

🔧 Dès le début du projet (planification, convention), il est utile de désigner un "référent-artiste" dans l'établissement.

Ce référent aide à comprendre :

- Le fonctionnement du service,
- Les besoins et rythmes des personnes accompagnées.



RECOMMANDATION...

Si plusieurs services de l'ESMS sont impliqués, il faut un référent par service.

ORGANISER LE TEMPS DE LA RESTITUTION

La restitution (présentation finale) se prépare en avance et avec tout le monde :

À faire :

- Prévoir les répétitions avec les éducateurs,
- Choisir la date de restitution en tenant compte du calendrier de l'établissement (réunions, événements...),
- Préparer ce moment avec les éducateurs et avec les participants,

Vérifier les disponibilités :

- Les travailleurs en ESAT sont-ils disponibles et en forme ce jour-là ?
- Les enfants sont-ils présents et dans de bonnes conditions ?
- Les familles peuvent-elles venir ?

Le personnel de l'établissement pourra-t-il assister à la restitution ?

PRÉVOIR UN TEMPS D'ÉVALUATION TOUT AU LONG DU PROJET

L'évaluation doit se faire ensemble :

- avec l'équipe artistique,
- le lieu culturel,
- les professionnels de l'établissement médico-social,
- et aussi avec les personnes en situation de handicap qui participent.

Chacun doit pouvoir exprimer son ressenti et partager son expérience.

Ce moment d'échange ne doit pas avoir lieu uniquement à la fin, comme un bilan.

Il est important de faire des retours réguliers tout au long du projet.

Cela permet d'ajuster ce qui ne fonctionne pas, et de faire évoluer le projet si besoin.